



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Réalisation de levés planimétriques et altimétriques des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Marché de services

Classification CPV : 71 35 18 00 - 1 : Services topographiques et services de radiesthésie

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 39 mois fermes. Il n'est pas reconductible.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Prix	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°19-109873 du 17/07/2019

-Au JOUE du 19/07/2019 sous le n°2019/S 138-340229



4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 1^{er} octobre 2019

Titulaire du marché :

Cabinet SCHALLER - ROTH - SIMLER
PAEI du Giessen, 6 Rue de l'Altenberg
CS 80008
67608 SELESTAT Cedex

Montant du marché :

Pour un montant de 422 660,00 € HT tel qu'il ressort du cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire fourni par le candidat.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : 1^{er} octobre 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 9 octobre 2019

